

Cuir : la filière tirée par l'export

LUXE

La filière française du cuir a bénéficié de la forte demande internationale en 2015.

Dominique Chapuis
dchapuis@lesechos.fr

Cuir, je veux du cuir ! Les exportations de sacs à main et de chaussures ont permis à la filière française du cuir de boucler une nouvelle année en progression, malgré un ralentissement. La vente des cuirs et peaux bruts en revanche a marqué un recul en 2015. Au total, ce secteur, qui compte 8.000 entreprises, des PME aux géants du luxe, avec 70.000 salariés, a vu son chiffre d'affaires, selon les premières estimations de l'Observatoire économique du conseil national du cuir, progresser de 3 % l'an dernier à plus 15 milliards d'euros, contre 6 % en moyenne depuis cinq ans. En pointe figure la chaussure, dont les exportations ont bondi de 23 % à plus de 2 milliards. Le

principal client des marques tricolores reste l'Europe. « *Le secteur a su se repositionner vers le haut de gamme pour sauvegarder ses emplois, ce qui lui a donné des bases solides* », relève Frank Boehly, le président du conseil national du cuir. L'Hexagone compte encore 88 fabricants, Repetto, Heschung ou Paraboot. Le groupe Eram, avec trois usines reste le premier fabricant du pays. Si une partie des opérations est réalisée à l'étranger, le

montage et la finition de la chaussure, sont elles faites en France.

La maroquinerie en forme

Autre secteur en grande forme, la maroquinerie, qui représente la moitié de la production de la filière et regroupe 17.000 salariés. La France est le 3ème exportateur mondial de sacs à main ou portefeuilles. Ses ventes à l'international ont progressé de 10 % à près de 4 milliards d'euros en

2015. En plus des ateliers des grands du luxe, Hermès ou Vuitton, l'Hexagone compte un vrai savoir faire dans les bracelets montres (Camille Fournet ou SIS Groupe). Le « made in France » reste un must en Asie, même si la demande mondiale ralentit. En amont, les tanneries sont moins à la fête, avec une baisse de 5 % des commandes de l'étranger. L'Italie qui représente les trois quart des exportations, a réduit son carnet de commandes (-6 %). « *Le pays a été affecté notamment par l'embargo russe, l'un de ses principaux débouchés* », souligne Frank Boehly. Les 45 tanneries et mégisseries françaises, sont dans une situation tendue, alors que le prix du cuir a commencé à baisser, sauf celui des peaux haut de gamme. Car pour écouler leurs stocks de cuir de second choix ces sociétés font face à la concurrence de la Chine, de l'Inde voire de l'Ethiopie. Sept d'entre elles ont rachetées ou font l'objet d'une participation de groupes de luxe. En novembre, Hermès a racheté les tanneries du Puy au chausseur Weston pour sécuriser ses approvisionnements. ■

La filière interpelle l'Etat

Le plafonnement de la taxe affectée mobilise la filière cuir. Décidée par la profession et collectée par le Centre technique du cuir (CTC) sur les entreprises, cette taxe permet aux grands groupes d'aider les PME. Son montant (14,5 millions en 2015) était jusque-là redistribué, en partie via des subventions aux petites sociétés pour les aider à l'export. Le reste servant au financement du CTC, en charge de l'innovation. Depuis son plafonnement par l'Etat en 2012 (qui conduit à une baisse à 12,25 millions dans la loi de finances 2016), une partie de ces fonds alimente le budget national. « *Insupportable, juge la filière. Cela va représenter une ponction de 15 % de nos ressources, qui servent pourtant à la compétitivité des PME.* » Les professionnels réclament une modulation du plafonnement.